

## Résumé

*« Les lourds effets combinés des crises alimentaire, énergétique et économique, représentent un défi majeur pour la communauté du développement, qu'ils conduisent à s'interroger sur l'impact réel du développement, les moyens de le mettre en évidence, les facteurs qui le sous-tendent dans les faits et notre aptitude à le vérifier et à en rendre compte. »*

*Eckhard Deutscher, président du CAD/OCDE*

**L**e *Rapport sur la coopération pour le développement* est une publication annuelle diffusée sous la responsabilité du président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, instance dans le cadre de laquelle les principaux donateurs bilatéraux s'emploient, ensemble, à rehausser l'efficacité de leurs efforts communs à l'appui d'un développement durable. Il contient des données et des analyses concernant les évolutions les plus récentes intervenues sur la scène de l'aide internationale.

Dans son introduction au présent rapport (chapitre 1), Eckhard Deutscher souligne que, à cinq ans de l'échéance fixée pour la concrétisation à l'échelle mondiale des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il reste beaucoup à faire. Du fait des crises économique, alimentaire et climatique, que traverse actuellement la planète, la tâche est aujourd'hui plus difficile encore qu'à l'époque où ces objectifs ont arrêtés, en 2000.

Au cours de l'année écoulée, le CAD s'est employé, face à ce problème, à faire en sorte que la dimension développement des crises conserve un rang élevé dans l'échelle des priorités politiques tout en aidant la communauté du développement à trouver les réponses les plus appropriées. M. Deutscher insiste sur la nécessité, pour la communauté du développement, d'éviter de passer en mode crise ou lutte anti-incendie. Au contraire, celle-ci doit sans conteste et sans relâche conserver le cap sur les principes d'une aide efficace inscrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et dans le Programme d'action d'Accra (annexe) : « Le monde s'est profondément transformé mais, en matière de développement, l'objectif ne doit pas pourtant changer ».

---

### *Tenir les promesses existantes*

---

Lorsqu'on a pris conscience de l'ampleur de la crise économique et financière, la communauté du développement a suivi de près l'évolution du niveau de l'aide publique au développement (APD) pour voir s'il en subirait le contrecoup. Le soulagement a été palpable lorsque les chiffres de l'APD publiés par le CAD ont révélé, avec 121.5 milliards USD pour 2008, que les apports n'avaient jamais été aussi élevés en termes absolus. La plupart des membres du CAD prévoient d'accroître encore leurs apports, mais il reste du chemin à parcourir pour honorer les engagements souscrits au Sommet du G8 à Gleneagles et au Sommet du millénaire +5, à savoir porter l'aide à 130 milliards USD, à prix constants de 2004, en 2010\*. Tous les donateurs n'ont pas tenu parole et cela porte atteinte à la crédibilité de tous (chapitres 1 et 8). Le CAD continuera de surveiller le respect par les donateurs de leurs promesses en matière d'aide.

Un indicateur important de l'amélioration de la qualité de l'aide est la mesure dans laquelle cette aide est exempte de conditions d'ordre commercial, c'est-à-dire non « liée » au recours à des fournisseurs du pays donneur. Dans le Programme d'action d'Accra, les

\* Un certain nombre des cibles fixées étant exprimées en pourcentage du RNB, avec la contraction du RNB des pays donateurs, le volume global des apports à dégager s'est trouvé ramené à 124 milliards USD aux valeurs de 2004.

membres du CAD se sont engagés à progresser rapidement sur la voie du déliement de l'aide. Or, même si d'après les notifications émanant des donateurs 79 % des apports totaux d'APD bilatérale sont non liés (chiffres de 2007), la part de l'aide qui revient encore à des fournisseurs des pays donateurs reste un sujet de préoccupation.

### Montrer que l'aide produit des résultats

En ces temps où l'austérité économique est de rigueur, les citoyens, des pays donateurs comme des pays en développement, veulent avoir l'assurance que l'aide produit des résultats, qu'elle est rentable et qu'elle n'est pas dilapidée par des gouvernements corrompus. Pour faire en sorte qu'il en aille ainsi, la communauté du développement s'applique à :

- **Combattre la corruption.** La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (annexe) définit un plan d'action clair et concret pour améliorer la qualité et les retombées positives de l'aide au développement grâce à des efforts de lutte contre la corruption. Les donateurs s'y engagent à mieux soutenir les mesures prises par les pays en développement dans ce domaine, à s'aligner sur les stratégies arrêtées par ces pays et à promouvoir l'appropriation locale des réformes visant à contrer la corruption. Les dépenses consacrées par les donateurs à des activités tendant à améliorer la gouvernance dans des domaines où les risques de corruption sont les plus élevés, comme la passation des marchés ou la gestion des finances publiques, ne cessent d'augmenter (chapitre 7, graphique 7.1).
- **Opérer une gestion axée sur les résultats.** De nombreux membres du CAD ont entrepris de réformer leurs systèmes de coopération pour le développement afin de mettre en place des méthodes de gestion « par et pour les résultats », autrement dit de telle sorte que ces systèmes soient entièrement régis par le souci d'exercer le plus d'effet possible sur la pauvreté et à l'appui des autres OMD (chapitre 2). C'est ainsi que davantage de donateurs conçoivent désormais leurs projets et programmes sur la base des résultats qu'eux-mêmes et/ou leurs partenaires recherchent ; ils veillent aussi à ce que ces programmes aient des objectifs précis, qui facilitent la mesure de leur impact. Se multiplient par ailleurs les dispositifs destinés à assurer que l'information sur les résultats puisse être exploitée pour étayer d'autres projets et politiques. Reste que ces transformations, et le fait de devoir ne plus se concentrer sur les produits mais sur les retombées tangibles sur la pauvreté et les autres priorités du développement, constitue un défi pour tous les donateurs.
- **Mesurer les effets.** L'évaluation, qui permet de mesurer l'impact obtenu au regard des objectifs de développement, est un outil très important pour assurer la transparence et la reddition de comptes. Afin d'aider les donateurs à améliorer leurs évaluations et à œuvrer de plus en plus ensemble au service d'objectifs partagés, le CAD a entrepris d'élaborer de nouvelles normes de qualité pour l'évaluation (chapitre 2).
- **Faire connaître les résultats.** Il n'est pas facile de démontrer et de faire comprendre que les sommes affectées à l'aide sont bien gérées et produisent des effets. Comme les principes de la Déclaration de Paris sont centrés sur les processus, par exemple l'acheminement de l'aide par l'intermédiaire des systèmes des pays partenaires et la collaboration entre donateurs, les résultats sont difficilement attribuables à tel ou tel donneur en particulier. Les membres du CAD explorent des moyens novateurs de relever

le défi de la communication des résultats. Le Japon, par exemple, utilise les cadres d'évaluation des pays partenaires eux-mêmes (mis en place pour suivre les progrès du développement) pour l'établissement de ses rapports. Ce type de démarche permet aux donateurs de s'appuyer sur des indicateurs communs, à commencer par ceux convenus avec les pays partenaires (chapitre 2).

---

### *Renforcer les capacités pour rehausser l'efficacité du développement*

---

L'aide ne sera efficace que si les donateurs respectent les priorités de développement et les pratiques des pays partenaires. Cela implique, entre autres, que les donateurs utilisent, pour l'acheminement de l'aide, les systèmes administratifs de ces pays (chapitre 3). L'expérience accumulée au fil des décennies témoigne que passer outre les systèmes et politiques des pays porte atteinte à la capacité de ces derniers de choisir leur propre devenir. Les donateurs ont-ils atteint l'objectif fixé par l'OCDE voulant qu'ils utilisent les systèmes nationaux pour la grande majorité de leurs activités d'aide ? Dans les 54 pays couverts par une enquête réalisée en 2008, seulement 45 % des apports d'aide transitaient par les systèmes nationaux de gestion des finances publiques (chapitre 3, graphique 3.1), et dans certains cas, le pourcentage de l'aide passant par ces systèmes avait diminué entre 2005 et 2007.

Par crainte de la corruption ou d'une insuffisance des capacités, par exemple, de nombreux donateurs jugent trop risqué de laisser aux pays en développement un total contrôle sur l'utilisation des fonds d'aide. Reste que, en regard des risques perçus de l'utilisation des systèmes nationaux, il faut mettre les avantages à en escompter, lesquels sont souvent mal compris ou insuffisamment expliqués, car diffus, d'ordre institutionnel et s'inscrivant dans le long terme.

Le CAD/OCDE encourage les donateurs à utiliser les systèmes nationaux et soutient leurs efforts dans ce sens, et il constate avec plaisir que certains donateurs ont pris des mesures pour favoriser et jauger le recours aux systèmes nationaux dans leurs programmes. C'est ainsi que la Commission européenne a mis en place un dispositif interne d'information permettant de suivre les progrès de l'utilisation des systèmes nationaux. Dans le même esprit, certains donateurs font pression sur leurs partenaires de la société civile pour les inciter eux aussi à utiliser les systèmes nationaux. Le CAD a lancé un Partenariat mondial pour le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux, qui regroupe des donateurs et des pays partenaires et est coprésidé par le Ghana et les États-Unis.

---

### *La voie à suivre : S'en tenir à la routine n'est plus une option*

---

Les difficultés auxquelles nous nous heurtons pour assurer la réalisation des OMD ne sauraient être réglées par des dispositions prudentes centrées exclusivement sur les problèmes de développement. Les évolutions de ces dernières années ont montré à quel point des facteurs d'envergure mondiale autres que l'aide pouvaient influencer sur le développement. Des réformes plus fondamentales et un effort concerté, ne se limitant pas aux acteurs traditionnels de l'aide, sont désormais indispensables.

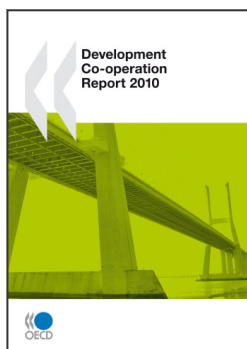
Premièrement, si rien n'est fait dans le domaine du changement climatique, les avancées vers la concrétisation d'autres priorités du développement seront fortement compromises (chapitre 5, tableau 5.1). Si les nations développées s'emploient à déterminer les meilleures stratégies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il n'en faut pas moins que tous les pays adoptent des sentiers de croissance économes en carbone. En outre, le monde en développement a besoin d'aide pour s'adapter aux effets des modifications climatiques déjà en cours. Des mesures en faveur de l'adaptation doivent être systématiquement intégrées dans les politiques économiques, les projets de développement et les efforts d'aide internationale. Le CAD a élaboré des orientations pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement à tous les niveaux, de celui des communautés locales à celui des politiques nationales en passant par celui des projets. S'il revient certes aux pays en développement d'orchestrer les initiatives d'intégration de l'adaptation au changement climatique, les donateurs internationaux n'en ont pas moins un rôle déterminant à jouer pour soutenir leurs efforts, que ce soit par des apports directs de fonds ou par une action de renforcement des capacités, de suivi des évolutions climatiques ou d'évaluation des effets futurs de la modification du climat et des priorités nationales en matière d'adaptation (chapitre 5).

Deuxièmement, de nombreux pays progressent indubitablement vers les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais le tiers des pays en développement n'en est pas moins à la traîne (chapitre 6, graphique 6.1). Ce groupe d'une cinquantaine de pays sont les plus pauvres d'entre les pauvres. Dans la plupart d'entre eux, la situation est encore aggravée par l'existence d'un conflit violent ou des manquements sur le plan de la gouvernance. Or, même si 38 % des apports totaux d'APD prennent le chemin de ces pays, une amélioration accrue des conditions prévalant dans ces États fragiles est essentielle pour assurer la réalisation des OMD. Conscients qu'une attention particulière doit être prêtée aux États fragiles, les ministres de la Coopération pour le Développement des pays de l'OCDE ont entériné un ensemble de dix Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires (2007). La mise en œuvre de ces principes a donné lieu à un suivi dans six États fragiles, dont il ressort qu'ils constituent un cadre utile pour guider l'action dans des environnements aussi complexes et difficiles.

Troisièmement, la plupart des pays à faible revenu font des échanges une composante incontournable de leurs stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté. Pour contribuer à extraire les populations de la pauvreté, l'ouverture grandissante des marchés doit aller de pair avec des mesures propres à assurer une répartition équitable des bienfaits du commerce, entre pays en développement et à l'intérieur de ces derniers (chapitre 4). Cela est particulièrement important en ce moment, où la crise économique a entraîné une contraction de l'ordre de 10 % des courants d'échange, sapant la confiance dans le rôle du commerce en tant que moteur de croissance et de réduction de la pauvreté. L'Initiative Aide pour le commerce a pour but d'aider les pays en développement à surmonter les obstacles, sur les plans de l'information, des politiques, des procédures ou des infrastructures, qui les empêchent d'avoir plus largement accès aux marchés internationaux ou de soutenir la concurrence des pays plus riches. Une récente étude de suivi de cette initiative, réalisée par l'OCDE, révèle qu'elle a été très fructueuse depuis son lancement en 2005, suscitant une amélioration des modalités de l'aide à l'appui des échanges et un accroissement des ressources allouées à ce type d'interventions par les donateurs.

Dans le nouveau contexte mondial, obtenir des avancées dans ces domaines et d'autres tout aussi importants appelle une transformation du CAD tel que nous le connaissons actuellement. À l'avenir, le CAD devra instaurer une collaboration beaucoup plus étroite avec la communauté mondiale du développement dans son ensemble, veiller à la cohérence globale des politiques sans se limiter à la sphère de l'aide ou du développement, et faire en sorte que des questions d'envergure mondiale telles que le changement climatique et l'équité des échanges soient prises en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques. Pour ce faire, il devra affûter ses instruments d'orientation de l'action publique, à commencer par les examens par les pairs et les statistiques (chapitre 8). Il devra aussi mettre davantage l'accent sur le suivi des effets de l'action et les obligations de comptes réciproques. Enfin, il devra s'ouvrir plus largement à d'autres acteurs et rechercher plus activement leur collaboration, par exemple en s'adjoignant de nouveaux membres. Pour reprendre les termes du président du CAD :

« Il faut voir dans la coopération pour le développement un investissement stratégique dans un avenir commun. Dans un monde interdépendant, elle constitue un instrument essentiel pour assurer à chacun la stabilité, l'intégration économique, la sécurité humaine et l'égalité des chances. »



Extrait de :  
**Development Co-operation Report 2010**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/dcr-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Résumé », dans *Development Co-operation Report 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2010-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).